



HYUNDAI

Montimaran Aut
ZAC de Montimaran - 2
34500 BEZIERS
Tél. : 04 67 30 64 34

Site : www.auto-web.fr

SARL au capital de 357 800 € - RCS
SIRET 445 056 119 00036
N° TVA Intracommunautaire FR 5

N°Client	N° Dossier
10001	517316

FACTURE

Marque

Date d'entrée Type

Référence - Désignation

** BL 517316 DU 28

09482-00662-000

PIECES NON REPRISES NI ECHANGEES SAUF ERREUR DE NOTRE PART.
PIECES ELECTRIQUES / ELECTRONIQUES JAMAIS REPRISES
*** En cas de retard de paiement, une penalite egale au taux legal
sera facturee, ainsi qu'une indemnite forfaitaire de 40 euros pour
frais de recouvrement ***

PLBS
CARTE BANCAIRE
A000 A00000000421010
CB CB COMPTANT
LE 28/03/25 A 09:53:30
SUZ A F LOC
34 BEZIERS
34 5666950
54 16607
16 44805611900036
20 *****4254
51 D52C9B35EBC0B4A0
CB 001 000001 25
fi C @
00 NO AUTO: 101138
NC MONTANT:
NC
OI DEBIT 118,49 EUR
TICKET CLIENT
A CONSERVER

Tressol - Chabrier

AUTO DVS
36 AV DE L ESPINOUSE
34600 HERAPIAN

TVA :

N° Plaque ovale Date Livraison Véhicule Km

I
P
Ticket provisoire
TICKET COMMERCANT
A CONSERVER

URAND GREGOIRE

Quantité	P.U. vente €	Remise	Prix unitaire net €	T	Montant €
12	4,00	29,04	15,00	24,68	4 98,74

PAYÉ LE

28 MARS 2025

CHQ ☐ ESP ☐ CB ☒

Base	98,74	Total H.T.	€	98,74
taux	20,00			
TVA		Total T.V.A.	€	19,75
	10 19,75 1 12 13 14			
BRUT HT :	116,16			
	Montant pièces	Montant M.O.	Petites fournitures	Divers 1
	98,74	0,00	0,00	0,00
				Divers 2
				0,00
				0,00 heures
		Net à payer	€	118,49

MO facturée au bareme des temps sauf (*) au temps passe

Voir nos conditions générales de vente sur le bon de commande ou sur l'ordre de réparation.
Conservez ce document, il vous sera demandé pour l'application de la garantie.

Claude de réserve de propriété nous nous réservons la propriété des marchandises objets des présents débits, jusqu'à leur paiement intégral, conformément à la loi 80-335 du 12 mai 1980 TVA acquittées sur les débits.
Modalités de règlement : aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé. En cas de retard de paiement, le taux de pénalité appliqué est de 15 fois le taux d'intérêt légal. Les intérêts de retard de règlement ne seront facturés qu'après l'envoi d'une lettre de contentieux. Tout retard de règlement de la part d'un professionnel entraînera, outre les pénalités de retard, au paiement d'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40€.

Client 10001
Facture 318188
Date 28/03/2025
Montant TTC 118,49
Règlement
Echéance 28/03/2025

Papillon à joindre
à votre règlement